Louez-vous des logements sociaux ?

Non, la Régie loue des logements non conventionnés. Cependant, certains logements ont été subsidiés par la Région. Ceux-ci ont donc un loyer inférieur, mais il y a des conditions d'accès.

Attention: le loyer de nos logements n'est pas calculé en fonction du montant des revenus du ménage.